

Résistance populaire



par Carlos Martens Bilongo

ÉDITO

Il y a un an, les résultats des élections législatives 2022 ont envoyé un signal limpide à l'ensemble des Français : la gauche NUPES est la seule alternative politique prête à gouverner.

Alors, sans surprise, au soir du premier tour des élections législatives, la NUPES était en tête dans l'ensemble des circonscriptions du pays et la priorité du camp Macron a été d'empêcher une cohabitation gouvernementale avec la Gauche. Conséquence immédiate, lors des seconds tours opposant un candidat NUPES et un candidat du RN, les candidats Renaissance ont quasi systématiquement refusé d'appeler à faire barrage. Un blocage républicain qui avait pourtant été demandé à la gauche un mois plus tôt lors du second tour de l'élection présidentielle... Mais la minorité présidentielle n'est pas à une contradiction près.

Douze mois après, je vous confirme que ce que nous avons vu le soir du second tour des législatives n'était pas un accident mais bien une volonté

délibérée. Les députés de la minorité présidentielle ont choisi de gouverner avec l'extrême droite en élisant deux vice-présidences et deux places de secrétaires de l'Assemblée nationale. En retour, le RN, qui prétend être la seule opposition à Macron, a constamment voté avec les macronistes : contre l'augmentation du pouvoir d'achat, contre le blocage des prix et le gel du point d'indice pour l'augmentation des loyers.

Ne soyons pas dupes : la minorité présidentielle a trouvé dans l'extrême droite une opposition de façade, qui ne va jamais à l'encontre de son projet de casse sociale et accompagne la mise en péril de nos services publics. Derrière les postures, la réalité : des professeurs non remplacés (combien de fois les élèves de notre circonscription ont été dans des classes de répartitions ?), un manque criant de médecins (dans notre service des urgences de l'hôpital de Gonesse, cette absence s'est cruellement fait sentir), un manque d'instituts médico-éducatifs et plus généralement, la mise en échec de l'inclusion en France.

À l'échelle de la circonscription, l'état des transports publics est consternant, les habitants éprouvent de vives difficultés à se déplacer dans les transports en commun, car outre l'état du RER D, le dernier train au départ de Châtelet-les-Halles pour aller dans nos villes est à 22h45. C'est une détresse absolue pour les habitants qui ne s'améliorera pas après la privatisation.

Face à ce constat, on pourrait désespérer.

Mais aujourd'hui je vous invite à ne pas vous résigner, à ne pas désespérer, parce que sur notre circonscription le constat a été unanime et incontestable : en choisissant la NUPES, nous affirmons que nous souhaitons vivre dans une société écologique, sociale, populaire et fraternelle.

Nous sommes les derniers remparts de nos conquies sociaux.

«

Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. »

Député Mirabeau le 23 juin 1789

Né le 9 mars 1749 à Bignon-Mirabeau et mort le 2 avril 1791 à Paris, est un écrivain, diplomate, journaliste et homme politique français, figure de la Révolution, Député de Provence, surnommé « l'Orateur du peuple ».



Nos victoires

Notre intergroupe parlementaire a arraché à la Macronie plusieurs victoires :

- L'instauration d'une taxe sur les superdividendes.
- 12 milliards d'euros pour la rénovation thermique des bâtiments.
- La création d'un fonds d'urgence contre la vie chère dans les Outre-Mer.

Autant de propositions conformes à la philosophie de notre programme, que nous avons affirmées dans un document présentant les priorités budgétaires pour gouverner par les besoins.

Le recours au 49-3 pour balayer ces victoires arrachées au camp gouvernemental, n'a pas eu raison de la détermination des parlementaires de la NUPES.

Ainsi nos combats à l'Assemblée nationale portent leurs fruits avec des victoires à l'instar des textes adoptés et défendus par la NUPES : pour que le droit à l'avortement soit inscrit dans la Constitution et que les tarifs de vente d'électricité soient réglementés.

Lors de la niche parlementaire*, le groupe Communiste GDR NUPES a proposé une loi pour protéger le groupe EDF d'un démembrement, les députés de la NUPES ont obtenu notamment :

- L'accès au tarif régulé de l'électricité pour les TPE et les PME.
- Le même accès au tarif régulé de l'électricité aux collectivités et aux Établissements publics de coopération intercommunale de 50 000 habitants.
- Idem pour les organismes HLM.

* Une niche parlementaire est une séance mensuelle réservée à un groupe pendant laquelle les députés de ce groupe sont maîtres de l'ordre du jour et peuvent déposer des propositions de loi. Un jour par mois, et à tour de rôle, chaque parti d'opposition ou groupe minoritaire peut mettre ses propositions de loi à l'ordre du jour.



Notre engagement

**« Nous faisons le serment d'agir sans relâche pour rassembler une majorité qui mettra fin à cette réforme injuste. »
Le serment du 8 juin.**

Nous, député·e·s, membres de l'intergroupe de la NUPES, faisons aujourd'hui un serment solennel. Attaché·e·s aux principes républicains les plus fondamentaux, nous réaffirmons que le principe de toute souveraineté réside dans son peuple et sa représentation. Aussi, nous dénonçons avec la plus grande fermeté l'impossibilité qui nous a été faite ce jour de pouvoir examiner et voter l'abrogation de la retraite à 64 ans. Fidèles à la volonté majoritaire du peuple français qui s'est constamment exprimée ces derniers mois, notamment par de nombreuses mobilisations, et en phase avec l'ensemble des syndicats unis pour combattre ce projet, nous nous battons pour l'abrogation de cette loi inique. Nous réaffirmons un objectif commun avec le droit à la retraite à 60 ans.

Nous faisons le serment d'agir sans relâche par tous les moyens

institutionnels à notre disposition, à l'occasion de nos journées d'initiatives parlementaires, lors des débats budgétaires ou toute occasion opportune pour rassembler une majorité qui mettra fin à cette réforme injuste et injustifiée. Parce qu'il sait qu'il est minoritaire, le pouvoir actuel nous a empêché de voter. Mais, nul ne peut interdire durablement à un peuple libre de faire entendre sa volonté.

C'est pourquoi, nous faisons le serment de toujours défendre le Parlement contre toute volonté présidentielle visant à limiter ses droits. L'histoire nous a appris que, quand un pouvoir veut limiter ou étouffer les droits de son opposition, il limite en réalité les droits de tout son peuple.

Uni·e·s, nous prenons l'engagement de toujours défendre la démocratie parlementaire, les droits des oppositions, la démocratie sociale et l'initiative citoyenne piétinés par les abus de l'exécutif. Il est temps de tourner la page de la 5^{ème} République.

Le peuple peut compter sur notre détermination.

Les groupes parlementaires membres de l'intergroupe de la NUPES

LA LUTTE PAIE

Victoire pour les salariées grévistes de Vertbaudet

Les 72 femmes grévistes de l'enseigne de puériculture ont signé un accord de fin de grève avec la direction, le vendredi 2 juin. Elles ont obtenu une augmentation des salaires ainsi que l'intégration de 30 salariés intérimaires en CDI. Deux revendications que la direction n'avait cessé de rejeter.



Carlos Martens BILONGO lors des manifestations contre la réforme Borne-Macron sur les retraites.

Des lois qui changent notre quotidien

- En juillet 2022, j'ai défendu l'amendement de ma camarade Sophia Chikirou, visant à étendre la résiliation simplifiée des abonnements en ligne à tous les contrats, y compris ceux conclus hors ligne. Malgré l'opposition du gouvernement, ce texte a été adopté. Ainsi, depuis le 1^{er} juin 2023, la résiliation des abonnements devient plus facile pour les consommateurs. Plus besoin de courrier, de lettre recommandée et de démarches interminables.
- Avec La France Insoumise, nous avons déposé une proposition de loi visant à encadrer les pratiques commerciales et publicitaires liées au marché de l'influence sur internet. **Il est important de sécuriser l'impact des réseaux sociaux sur notre jeunesse.**



Nos propositions !

Chiffres du groupe parlementaire
La France Insoumise NUPES
(au 8 juin 2023)

44 propositions de loi dont :

- 4** retirées (toutes des propositions de loi ordinaires)
- 5** constitutionnelles
- 21** propositions de résolution dont :
 - 2** PPR 34-1 C
 - 19** PPR commission d'enquête dont **1** retirée

26 574 amendements déposés

Bonneuil-en-France

c'est vous qui le dites !



PIERRE HAUTEFEUILLE
42 ans, cheminot, pacsé et père de 3 enfants.

En tant qu'habitant de Bonneuil-en-France et cheminot, que pensez-vous de la mobilisation sur la réforme des retraites avec les six mois de mobilisation ?

Je pense que la mobilisation sur la réforme des retraites des six derniers mois

a renforcé les oppositions tant politiques que syndicales en mettant tout le monde vent debout devant cette injustice et ce mépris de notre gouvernement. Cela a encore prouvé à tous nos concitoyens que le capitalisme passe au-dessus de tout et que tout est utilisé pour que le peuple ne soit pas entendu. La lutte contre le capitalisme est loin d'être terminée.

C'est quoi le sujet ?

Question écrite au ministère
de l'Éducation nationale et de la jeunesse

Classement REP+ pour Sarcelles !

M. Carlos Martens Bilongo appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le collège Evariste Galois de Sarcelles. Ce collège [...] n'est pas classé en REP +, ce

qui aurait pour effet souhaitable de contribuer à « corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales »* [...]. Avec des classes de 28 à 29 élèves, constituées parfois de 40 % à besoin éducatifs particuliers (...) les conditions d'enseignement et d'individualisation des parcours deviennent infernales et transforment leur travail en mission parfaitement impossible. Cela crée



énormément de souffrance et de frustration au sein du personnel éducatif. [...] Il lui demande comment l'égalité des chances et la lutte contre les inégalités sociales sont [...] assurées par l'État pour les élèves du collège Evariste Galois et quand le collège Evariste Galois sera-t-il classé en REP+.

Extrait de la question publiée au JO le 20/12/2022.

*Source : ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse.

Et la réponse ?

La carte actuelle de l'éducation prioritaire, constituée de 1 092 réseaux, 361 réseaux d'éducation prioritaire renforcée (REP+) et 731 réseaux d'éducation prioritaire (REP), date de 2015. Les évolutions socio-économiques intervenues depuis les arbitrages réalisés en 2014-2015 présentent désormais une carte qui nécessite d'être révisée. Aussi, le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse a décidé d'engager une démarche visant à aboutir à une carte plus juste. Les travaux techniques et les concertations préalables à la révision de la géographie prioritaire vont prochainement débuter. C'est dans le cadre de ces travaux que la situation du collège Evariste Galois de Sarcelle va être examinée avec attention.

Réponse publiée au JO le 04/04/2023

Villiers-le-Bel

*c'est vous
qui le dites !*



Mariata Sow, vous avez récemment créé une association sur la ville de Villiers-le-Bel, pouvez-vous nous en dire plus ?

MARIATA SOW
47 ans, présidente de l'association Many, mère de 6 enfants

J'ai créé cette association en mémoire de mon fils, Ismaëla Diaw (paix à son âme), victime de RIXES.

familles et nous polluent la vie. Nous, habitants de quartiers populaires, mobilisons nos forces, soyons unis pour vaincre les RIXES et retrouver la paix dans nos quartiers. Avec cette association, nous organiserons des actions de prévention et de sensibilisation en milieu scolaire, au sein des collectivités publiques et privées. Je remercie M. le député, Carlos Martens BILONGO, qui n'a pas cessé de me motiver pour monter cette association. Très sensible à ces problématiques, il n'a pas manqué de notifier cet événement dans son livre « Noir Français ». Je le remercie pour tout. Il est très investi dans toutes les associations de la ville et des villes voisines, il répond toujours présent aux invitations lorsque son agenda lui permet.

Avant cette malheureuse tragédie, je ne connaissais pas ce mot « RIXES ». Ces affrontements entre jeunes de quartier sont dramatiques et gravissimes, ils mettent en péril la sécurité de nos enfants, de nos

Retrouvez
l'intégralité
du texte ici





3 questions à Ophélie Sauger, députée suppléante

Que pensez-vous de l'état de l'École? Y a-t-il une crise de vocation chez les enseignants?

Les réformes des gouvernements Sarkozy, Hollande et Macron sont en train littéralement de détruire l'École. La réforme des collèges, la mastérisation, la réforme du lycée, du Bac et la création de Parcoursup, ajoutées au manque de moyens et au nombre important d'élèves par classe, empêchent de transmettre des connaissances aux jeunes. Tout le monde constate cette destruction, elle est insupportable! La "crise de vocation" des enseignants a été fabriquée par ces réformes: les conditions d'enseignement sont plus difficiles et le salaire très bas et non revalorisé. La France Insoumise soutient les revendications des personnels pour abroger ces réformes et demander des moyens pour l'École et a été présente à toutes les manifestations et tous les rassemblements appelés par les organisations syndicales enseignantes.

Parcoursup est une plateforme sélective et aléatoire. De nombreux jeunes de notre circonscription sont sur le carreau, pourquoi souhaitez-vous son abrogation?

Parcoursup associé à la réforme Blanquer du lycée ont détruit un acquis fondamental: le Bac national et anonyme comme premier grade universitaire et donc permettant à chaque bachelier d'accéder aux études supérieures. Parcoursup est une machine à broyer l'avenir de la jeunesse. De 2018 à 2022, c'est en tout 356416 bacheliers qui n'ont reçu aucune proposition dans l'enseignement supérieur. C'est pour cela que nous demandons son abrogation. La France Insoumise a été très active dans ce combat en organisant une grande réunion contre Parcoursup rassemblant à Paris des étudiants, lycéens, parents et enseignants. LFI est intervenu plusieurs fois à l'Assemblée sur cette question et a participé au rassemblement des mères isolées contre Parcoursup vendredi 9 juin 2023. Le député LFI, Jérôme Legavre, va déposer une proposition de loi pour abroger Parcoursup.

Que pensez-vous de la réforme du lycée professionnel?

Cette réforme remet en cause un autre acquis: l'enseignement professionnel et le fait qu'on protège les élèves de la mainmise des patrons avec un cadre scolaire où ils peuvent suivre des cours de différentes disciplines et un enseignement professionnel. Or, en 60 ans de contre-réforme de l'enseignement professionnel, c'est l'équivalent de 3000 heures d'enseignement qui ont été perdues et jusqu'à 22 semaines de stages en entreprise ont été ajoutées. Avec cette réforme, les élèves passeront davantage de temps sous la coupe des patrons pour 2,86 euros de l'heure! Une main-d'œuvre très bon marché! Avec cette réforme, on enferme les élèves, on leur enlève des heures de cours et on leur ferme des portes avec Parcoursup. On sacrifie encore une fois une partie de la jeunesse et il faut dire stop. Nous demandons l'abrogation de cette réforme.

nouveau dans
notre circonscription

« Evrim pour tous »

Cette nouvelle association accompagne les enfants en situation de handicap: troubles du spectre autistique, troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité, dysfonctionnement cognitif, dans les actes de la vie quotidienne, l'autonomie, le relationnel, le lien fraternel et l'éducatif, selon le rythme et le cycle de chacun.

Contact:
1 rue Jean Bullant - 95400 Villiers-le-Bel
06 34 43 85 98 / 07 67 29 41 31
evrimpourtous@gmail.com

Garges-lès-Gonesse

*c'est vous
qui le dites!*



AMINE MAALOUM

19 ans, étudiant en troisième année de licence en droit, Université Paris-Est Créteil.

Quel est ton point de vue sur l'état de la société en tant que jeune gargeois?

Il est clair que la situation actuelle de notre pays est plus que préoccupante, l'actualité en témoigne tous les jours et nos concitoyens français partagent les mêmes craintes. Néanmoins

j'aimerais apporter un peu d'espoir, car tout n'est pas perdu! Il y a encore des acteurs qui agissent au quotidien, que ce soit à l'échelle locale ou nationale. Je vous le dis très sincèrement, puisque moi, Maaloum Amine, habitant de Garges-lès-Gonesse et étudiant en droit, j'ai pu constater ces actions de mes yeux et même y prendre part. À l'heure où la culture se délite, la municipalité a fait sortir de terre, un temple de la culture et de l'innovation. À l'heure où « le chacun pour soi » fait foi, notre député de la 8^{ème} circonscription du Val-d'Oise a permis à la jeunesse gargeoise de dépasser le mur de ses quartiers, pour s'ouvrir aux autres jeunes de France. C'est pourquoi, je suis ainsi convaincu, que c'est dans les pires périodes de crises, que l'homme parvient à atteindre des sommets et que la solidarité refait surface.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Une nouvelle méthode de travail

Acces aux soins nos victoires



La configuration de la 16^e législature n'a pas accordé de majorité absolue au gouvernement, il faut donc sur chaque texte, une majorité relative, qui peut se faire par un travail transpartisan.

Depuis près d'un an, un groupe transpartisan d'une centaine de députés de LFI à LR, travaille sur la régulation de l'installation des médecins libéraux dans les zones à forte densité.

Notre amendement a échoué face à une alliance entre le Rassemblement National et le parti présidentiel avec l'aide des Républicains contre LFI PCF EELV PS Modem et en partie Horizons. Mais notre bataille a marqué des points auprès des associations d'élus de petites villes et des villes de montagne, ainsi que du monde militant contre les déserts médicaux.

« Je remercie le député socialiste Guillaume Garot pour son amendement transpartisan et pour la régulation de l'installation. Nous ne baisserons pas les bras car notre santé ne peut dépendre de notre code postal dans notre département. Combien de concitoyens n'arrivent pas à avoir de médecin traitant ? »

• Proposition de loi visant à améliorer l'accès aux soins déposée le 28 avril 2023 par le député Horizon Frédéric Valletou. (Examinée le lundi 12 juin 2023).

• Amendement mené par le député socialiste Guillaume Garot pour la régulation de l'installation des médecins.

14 amendements remportés:
> **3** LFI seuls,
> **11** cosignés avec le groupe de travail transpartisan.

- Obligation de préavis de 6 mois pour un médecin qui part d'un territoire.
- Guichet unique de toutes les aides aux professionnels de santé.
- Représentation des personnes pauvres et handicapées dans la direction des territoires de santé.
- Création d'un indicateur de l'offre de soins.
- Contrat d'engagement de service public dès la 2^e année de médecine.
- Création d'une option santé dans les lycées de déserts médicaux dès la classe de 1^{ère}.
- Autorisation à l'ARS de salarier directement des médecins en centre de santé ou établissements non lucratifs.
- Obligation de permanence des soins aux établissements publics comme privés de santé.
- Service d'accès aux soins de 1 an sans majoration des tarifs pour une consultation lorsqu'on perd son généraliste sans en désigner de nouveau.

Arnouville

c'est vous qui le dites !



SÉVERINE ASLAN

38 ans, responsable dans un magasin d'ameublement, mariée, 4 enfants.

Comment évaluez-vous les dispositifs d'inclusion sur votre territoire ?

Maman d'une petite fille extraordinaire qui vient d'avoir 3 ans, j'ai eu le diagnostic de sa trisomie 21 à 2 mois

et 3 semaines de grossesse. Depuis, je n'ai cessé de chercher et mettre en

place des prises en charge adaptées afin qu'elle soit comme toutes les petites filles, pour ne pas se sentir exclue. Ma fille est gardée en crèche par une superbe équipe depuis ses 3 mois. Néanmoins, l'inclusion est très difficile, il y a un manque d'accompagnement. Un suivi 6 mois avant la rentrée à l'école serait utile. En septembre 2023, elle commencera sa scolarité, et je suis toujours en attente d'une réponse pour une AESH. De plus, ma fille va devoir aller en garderie du matin et manger à la cantine car je travaille. Mais là encore

un problème se pose : la mairie va-t-elle recruter un animateur pour être auprès d'elle afin de l'accompagner ? Ma fille à trois rendez-vous en moyenne par semaine, je prends des jours de présence parentale mais à côté je perds des jours de congé payé. Je n'ai même pas le droit de me reposer comme les autres parents car c'est un vrai parcours du combattant toutes ses démarches administratives ! j'appréhende qu'on m'appelle sur mon lieu de travail pour me dire de venir récupérer ma fille.

Des nouvelles de la résistance

Sarcelles

c'est vous qui le dites !



Léon Najchaus est un enfant de Belleville, rescapé de la Shoah aujourd'hui âgé de 86 ans, habitant Sarcelles depuis 1960. En 1942, alors qu'il n'a que six ans, son père est arrêté puis déporté à Auschwitz. Il doit son salut à une jeune femme, « une juste », qui l'a emmené en Normandie.

Le 29 mars, j'ai décoré à l'Assemblée nationale, un grand homme de notre circonscription. J'ai eu l'honneur de faire sa connaissance lors de la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv du 17 juillet 2022 sur la ville de Sarcelles, en hommage aux déportés à Auschwitz et exterminés par les nazis les 16 et 17 juillet 1942 suite à la collaboration du gouvernement de Vichy qui a persécuté des femmes, des hommes et des enfants parce qu'ils étaient Juifs.

Nous sommes restés en contact et je suis honoré qu'il me compte parmi ses amis, Léon Najchaus est un exemple, un sage, une véritable figure de la résistance.



KARINE FLOCH
47 ans, Référente du Mont gif Sarcelles, mariée, mère de 2 enfants.

Vous habitez Sarcelles dans le quartier du Mont gif, parlez-nous de votre quartier, de comment cela se passe avec le voisinage, ainsi que l'école Émile Zola à proximité ?

Habitante de Sarcelles depuis 2004, je qualifierais le Mont gif

non pas comme étant un « quartier » mais un petit village où tout le voisinage se connaît comme une vraie famille. Certains d'entre eux partent même en vacances ensemble. Nous tissons des liens très forts entre nous, cela nous permet de rester mobilisés et unis en toutes circonstances, dans les bons comme les mauvais moments.

Après une longue période de maladie, j'ai décidé de donner du temps au bénévolat et aux actions militantes. En tant qu'élue de mon quartier, je prends le temps d'écouter et d'aider mon voisinage. C'est comme une thérapie, cela me fait me sentir bien.

Entre habitants du Mont gif, nous constituons une vraie famille. Les foyers grandissent ensemble : enfants, petits-enfants, parents et grands-parents, tout le monde se connaît.

Contrairement à ce qu'on peut croire, bien que nous sommes des familles de différentes nationalités, religions et culture, il y a un vrai sens du partage et d'ouverture.

C'est ce qu'on appelle le « vivre ensemble » !

Comme j'ai tendance à le dire, « nous ne sommes pas obligés de nous aimer, mais nous devons le respect ».



Découvrez son histoire ici



C'EST DIT!

par **Carlos Martens Bilongo**
Député du Val d'Oise



À partir du 11 mai, jour de la sortie de mon livre "Noir français" et ensuite sous forme d'un feuilleton malsain, BFM a entrepris de faire des « révélations » concernant des « affaires » dans lesquelles je serais impliqué, mettant en cause ma probité et ma présomption d'innocence.

Je ne me défendrai pas ici de façon exhaustive : je respecte le temps de la justice, ensuite viendra celui de la restitution publique des éléments de cette affaire.

Un audit est en cours, tant par mon expert-comptable que par les services du parquet. Si les faits qui me sont reprochés me sont présentés par une juridiction, et non par BFM, j'apporterai tous les éléments d'explications nécessaires.

Je concède volontiers qu'il peut exister des erreurs de comptabilité. Rien de plus. L'évasion fiscale, la fraude, l'enrichissement personnel... Ce n'est simplement pas l'homme que je suis.

J'ai demandé et obtenu le dépaysement de l'affaire du Val d'Oise à Nanterre, dans la mesure où il existe une suspicion sérieuse de fuites émanant du parquet ou des services d'enquête du Val d'Oise, ce qui porte atteinte à l'impartialité de l'enquête, à l'objectivité du parquet et à ma présomption d'innocence.

Je dois malheureusement le constater : le mal est d'ores et déjà fait.

Je ne pourrai me défendre publiquement, au mieux, que dans quelques semaines, au pire dans quelques mois.

D'ici là, l'opprobre a été jeté sur moi et le doute sur mon honnêteté a germé dans l'esprit collectif. « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose... ». Oui, quelle que soit l'issue, je sais qu'il en restera toujours quelque chose.

Mais aujourd'hui, ma seule boussole reste la défense de l'intérêt général et mon engagement demeure intact, autant que ma détermination.

J'ai été élu, animé d'une volonté de combattre le projet néolibéral et climaticide du gouvernement Macron, et ma volonté d'incarner une opposition, une résistance à ce projet de casse sociale, de casse des services publics, de dégradation de notre environnement, cette volonté restera toujours vivace, inébranlable.



contact

Carlos Martens Bilongo
126 rue de l'université - 75355 Paris 07 SP
Bureau : 01 40 63 49 58
www.bilongo.fr
carlosmartens.bilongo@assemblee-nationale.fr
Facebook Député Carlos Martens Bilongo
Twitter @bilongcarlos
Instagram @cm_bil
Tiktok @cmbilongo
LinkedIn Martens Carlos Bilongo

Permanence Parlementaire sur rendez-vous

Mairie de Villiers-le-Bel, 32 rue de la République
Centre administratif de Sarcelles, 4 place Navarre

Directeur de la publication : Carlos Martens Bilongo • Réalisation : mediris.fr
Photos : Pierre Hautefeuille, Mariata Sow, Amine Maaloum, Séverine Aslan, Karine Floch / Impression : Déposé par éole



Si vous n'êtes pas vigilants, les médias arriveront à vous faire détester les gens opprimés et aimer ceux qui les oppriment. »

Malcom X

Malcolm Little, connu sous le nom de Malcolm X, né le 19 mai 1925 à Omaha et mort assassiné le 21 février 1965 à Harlem, est un orateur, prédicateur, militant politique et défenseur des droits de l'homme afro-américain.



UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE !

Rejoignez
La France Insoumise et
le groupe Villiers-le-Bel
écologique, solidaire
et populaire!



LI
**LA FRANCE
INSOUMISE**
— MEMBRE DE LA NUPES

**ASSEMBLÉE
NATIONALE**